

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 JANVIER 2014 sous la présidence de M. WITASSE, Maire</p>

- Le Conseil, par 19 voix pour et 5 abstentions (Mmes BONDU, LIEGE, MM. JOYEAU, JULIENNE, PIEDNOIR), a fixé le nombre de postes d'adjoints à 6 et a pris acte du nouvel ordre du tableau comme suit :

1 ^{er} adjoint :	Mme Martine ROUET
2 ^{ème} adjoint :	M. Alain RAYER
3 ^{ème} adjoint :	Mme Caroline SOULARD
4 ^{ème} adjoint :	M. Abdessamad KOBI
5 ^{ème} adjoint :	M. Pascal GOUEDARD
6 ^{ème} adjoint :	Mme Sylvaine BOLZER

- Le Conseil a débattu des orientations budgétaires 2014.

- Le Conseil, à l'unanimité, a attribué une subvention d'un montant de 243 600 € à l'association Enfance et Jeunesse au titre de l'année 2014.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de verser un acompte d'un montant de 150 000 € au Centre Communal d'Action Sociale étant précisé que le montant annuel de la subvention au titre de l'année 2014 sera examiné lors de la séance du 21 février 2014.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de fixer le tarif du spectacle scolaire « La grande fabrique de mots », qui aura lieu le 18 mars 2014, à 4 € par enfant.

- Le Conseil, par 19 voix pour et 5 abstentions (Mmes BONDU, LIEGE, MM. JOYEAU, JULIENNE, PIEDNOIR), a émis un avis favorable sur le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (P.P.R.T.).

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la convention entre le Conseil Général de Maine-et-Loire, la commune de FENEU et la commune de MONTREUIL-JUIGNE, d'autorisation de travaux, d'entretien et de superposition d'affectations du domaine public. Celle-ci concerne la voie verte qui sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage des deux communes sur le domaine public routier départemental. Monsieur le Maire a été autorisé à signer cette convention.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, jusqu'au 30 juin 2015, et chargé Monsieur le Maire de la signer.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de verser un fonds de concours au SIEMML à hauteur de 75 % d'une dépense de 26 666.67 € HT, soit 20 000 € pour financer les travaux de rénovation du réseau d'éclairage public du programme 2014.

Fait à MONTREUIL-JUIGNE, le 30 janvier 2014.

**Le Maire,
Bernard WITASSE**